

# Rectorat de l'ULiège: pourrait-il n'y avoir aucun gagnant ?

Albert Corhay, recteur sortant, face à Pierre Wolper, large vainqueur du premier tour. Les deux hommes s'affrontent lors du second tour du scrutin rectoral à l'Université de Liège, ces 8 et 9 mai. L'objectif est clair : il faut franchir la barre des 50 % de votes « propres » pour être élu recteur. Faute de quoi une seconde élection est alors organisée et un nouvel appel à candidatures lancé. Il faudrait alors refaire un premier tour « classique » et, si personne ne fait 50 % des voix, embrayer sur un second tour où, cette fois, celui qui fait le plus gros score l'emporterait, peu importe le pourcentage.

Ce scénario est-il possible ? Autrement dit, pourrait-il ne pas y avoir de vainqueur ce jeudi, lors de la publication des résultats par la commission électorale de l'ULiège ? Ce n'est pas impossible et cela agite même les observateurs et la communauté académique. Remettons les choses en perspective. Lors du premier tour, les résultats étaient les suivants : Pierre Wolper 39.53 % ; Albert Corhay 26,49 % et Éric Pirard 25.06 %. Le vote « à personne » a recueilli 8.92 % des suffrages. A priori, Pierre Wolper apparaît favori et en pole position pour décrocher le Graal.

Sauf qu'un élément pourrait perturber tout cela. Le troisième candidat, Éric Pirard, qui a failli créer la surprise puisqu'il termine un fief derrière le recteur sortant, a

envoyé un mail à l'ensemble de la communauté académique. L'intéressé y officialise son choix pour le second tour : « Pour ma part, je n'ai pas été convaincu par la cohérence des équipes ni par leur capacité à porter un vrai projet d'avenir pour ULiège. Je voterai donc « à personne » et je vous invite à en faire autant. » Autrement dit, si les 25 % de voix initiales d'Éric Pirard se transforment en « à personne », ajoutées aux 9 % du premier tour, cela compliquerait les chances d'avoir un candidat qui dépasse les 50 %.

D'ailleurs, le candidat malheureux ne dissimule pas son souhait : « Je rappelle que le règlement stipule que si aucun des deux candidats n'atteint 50 % à l'issue du second tour, un NOUVEL APPEL (écrit en majuscules, NDLR) à candidats sera lancé. » Et d'ajouter : « Je pense que solliciter ce nouvel appel à candidats par un vote « à personne » est la meilleure manière de prendre nos distances avec cette campagne, d'affirmer que nous voulons que notre université retrouve sa dignité et d'impulser une vraie dynamique permettant, le cas échéant, à plus de candidats de se présenter en toute liberté. »

Notons toutefois que l'enclenchement d'une « nouvelle » élection engendrerait un tout nouveau processus électoral qui prendrait plusieurs mois sans compter les vacances à venir... ●

@GASGROSJEAN